

Compte rendu de la plénière du CONSEIL DE DEVELOPPEMENT du 19 mai 2022

(Salle de la Fabrique ; St-Denis-lès-Bourg -17h30/20h00)

Objet : Comité « mobilités » des partenaires– ATELIER SOBRIETE FONCIERE-Actualités

PJ : présentation du Comité « mobilités » des partenaires

Membres du Conseil de développement présents :

M. Matthieu ADRIEN - Chambre des notaires de l'Ain Mme Catherine BOITEL - ALTEC, association gestionnaire du Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain (CCSTI) M. Pascal CUISANT – Confédération Française de l'Encadrement-Confédération générale des Cadres (CFE-CGC) Mme Anne-Sophie DAUJAT - France Nature Environnement (FNE) M. Jacques FONTAINE - Territoire Bresse M. Xavier FROMONT – Co-président - Association pour le développement de l'agriculture biologique (ADABio) Mme Nicole GUILLERMIN – Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC 01) M. Emmanuel HYVERNAT - – France Nature Environnement Ain (FNE Ain)	Mme Julie LACROIX-RAVANAT – Alimentec Mme Emmanuelle MARVIE -Chambre du commerce et de l'industrie de l'Ain (CCI 01) M. Christian MILLET - Bourg Nature Environnement (BNE) Mme Arlette MOREL - Office du Tourisme « Bourg-en-Bresse Destination » M. Gérard PERRIN - Territoire Bourg agglo M. Jean-Paul PEULET – Agence locale de l'énergie et du climat de l'Ain (ALEC 01) Mme Valérie PONCIN - Territoire Bresse Revermont M. Eric SAUMET – ALTEC, association gestionnaire du Centre de culture scientifique, technique et industrielle de l'Ain (CCSTI) Mme Catherine TESTUD – Territoire Bresse M. Jacques TOULEMONDE – Association AutosBus
---	--

Membres du Conseil de développement excusés :

M. Charles BERNARD – AOC Beurre et crème, Syndicat de promotion de la crème et du beurre de Bresse Mme Agnès BERTILLOT - Co-présidente Confédération des moyennes et petites entreprises (CPME) Mme Françoise BLONDEL-PELISSON – Mécabourg M. René DUCAROUGE - Centre Ain initiative	M. Marc DURAND - Fédération Départementale des Offices de Tourisme Mme Dominique HANROT – Bresse Nature Environnement (BNE) M. Thierry MERAT – Bourg Habitat M. Jean-Pierre PETIT – Confédération française démocratique du travail (CFDT) Mme Bernadette ROUSSET - Fédération Départementale des Offices de Tourisme
--	--

Présence et excuses du Grand Bourg Agglomération :

<p><u>Présents</u> : Léa BAZIN- Chargée de mission, service Mobilité Carole BERTRAND –Chargée de mission développement durable et démocratie de proximité - Coordinatrice du Conseil de développement Adeline BRUNET – Directrice Générale Adjointe de la Transition écologique des territoires</p> <p><u>Excusé</u> : Guillaume FAUVET – Maire de Saint Denis-lès-Bourg, Vice-président CA3B en charge de la stratégie territoriale et du foncier- Référent élu du Conseil de développement</p>
--

Xavier FROMONT, Co-président du Conseil de développement introduit la séance, remercie tous les membres présents et nomme les personnes excusées. Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la plénière du 10 mars 2022
2. Présentation du « Comité des partenaires » sur le thème de la Mobilité pour la collectivité par **Léa BAZIN**, chargée de mission, du service Mobilité
3. Actualités des groupes thématiques
4. **Atelier sur la « sobriété foncière »**

1. Approbation un compte-rendu de la plénière du 10 mars 2022

Le compte rendu de la plénière du 10 mars est approuvé à l'unanimité.

2. Comité des partenaires sur le thème de la Mobilité

*Présenté par **Léa BAZIN**, Chargée de mission de la direction « Mobilités » de Grand Bourg Agglomération (cf annexe)*

Après une présentation claire et concise, **Léa BAZIN** informe que le Conseil de développement est invité à participer à ce comité des partenaires qui comprend une trentaine de personnes.

6 personnes volontaires du Conseil de développement peuvent s'inscrire auprès de **Carole BERTRAND** qui fera le relais auprès du service « mobilités » de Grands Bourg Agglomération.

Catherine TESTUD et **Jacques FONTAINE** se sont inscrits en séance. Il reste donc 4 places.

3. Les dernières actualités

➤ Plan local de prévention de déchets (PLPDMA)

Il avait été proposé en plénière une réponse collective à la consultation publique, aucune date n'a pu être trouvée, donc les réponses ont été individuelles.

*Pour rappel, sont membres de la Commission du PLPDMA : **Anne-Sophie DAUJAT ; Nicole GUILLERMIN** et **Gérard PERRIN**. (Ils seront convoqués une fois par an).*

➤ Comité local pour la transition écologique (ville de Bourg-en-Bresse)

Aucun membre du CD ne s'est manifesté pour participer à ce comité local.

Cependant, **Jean-Paul PEULET** et **Pascal CUISANT** sont membres de ce comité local, par le biais de leur structure, Bresse Energies Citoyennes et Conseils Citoyens

2 sujets sont explorés actuellement :

- Le verdissement de la Ville
- Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public dans certains quartiers de la ville de 23h à 5h.

Il est toujours possible d'intégrer ce comité, il suffit d'en avertir **Carole BERTRAND** qui transmettra au Comité local..

➤ Télétravail

Pas de nouvelles informations.

*Pour rappel, sont membres de ce groupe de travail : **Laurent CANU ; René DUCAROUGE ; Marie FOUILLET ; Michel GALLET ; Nicole GUILLERMIN ; Gérard PERRIN (co-référent) ; Jean-Pierre PETIT ; Jean-Paul PEULET (co-référent) ; Jacques TOULEMONDE ; Martine VERNE-CHATELET.***

➤ **Ressource en eau, point présenté par Catherine TESTUD et Anne-Sophie DAUIJAT**

Suite à la rencontre du 7 avril des référents du groupe « ressources en eau » avec **Thomas MEEKEL**, Directeur Général Adjoint des services de publics de l'environnement et **Adeline BRUNET** deux sujets ont été mentionnés :

- La qualité de l'eau potable et, plus précisément, la présence de **métolachlore ESA (sous-produit d'herbicide)** dans les **ressources en eau** de **Lent** et de **Péronnas**,
- Les usages (des ménages) de l'eau potable.

Ce sujet sera repris à la **prochaine plénière du 30 juin** avec le directeur du grand cycle d'eau, **Alexandre JOLIVET**.

Pour rappel, sont membres de ce groupe :

Anne-Sophie DAUIJAT ; Jean-Michel DEFRANCE ; Jacques FONTAINE ; Xavier FROMONT ; Dominique HANROT ; Franck LORIOT ; Gérard PERRIN ; Michel SARBACH ; Eric SAUMET ; Catherine TESTUD

➤ **Communication : retour de la rencontre avec le service communication de Grand Bourg Agglomération, présenté par Valérie PONCIN**

D'une part, pour information, tous les comptes rendus approuvés en plénière du CD sont disponibles sur le site de Grand Bourg Agglomération.

D'autre part, un **nouvel article au règlement intérieur du Conseil de développement**, travaillé lors du bureau du Conseil de développement le 12 mai, est soumis à validation en plénière. **Cet article décrit ci-dessous est adopté à l'unanimité** par les participants de la séance plénière.

Article 13 – Communication des avis ou contributions du Conseil de développement

Les avis et contributions du Conseil de développement devront :

1. Être adoptés en assemblée plénière du Conseil de développement au minimum 15 jours avant un Conseil Communautaire pour laisser le temps nécessaire à l'inscription à l'ordre du jour.
2. Être présentés lors un Conseil Communautaire dans un délai de 4 mois après l'adoption en plénière du Conseil de développement.
3. Être mis à disposition ou diffusés aux élus et aux services de GBA après leur présentation en Conseil Communautaire.
4. Et enfin, selon le choix du Conseil de développement, ils pourront être communiqués au grand public.

En l'absence de présentation des avis et contributions au Conseil Communautaire sous un délai de 4 mois après adoption en plénière du Conseil de développement, le bureau du Conseil de développement mettra l'avis ou la contribution à la disposition des élus et des services de Grand Bourg Agglomération et pourra communiquer auprès du grand public.

Cet article doit apparaître maintenant dans le règlement intérieur. **Carole BERTRAND** se renseignera sur la procédure à suivre (passage en Conseil Communautaire ou Bureau Communautaire).

4. Atelier SOBRIETE FONCIERE : quels sont les besoins des habitants ?

Le président, **Jean François DEBAT** et le Vice-président, **Guillaume FAUVET**, ont sollicité le Conseil de développement pour une réflexion sur le thème de l'habitat dans le cadre d'une politique de sobriété foncière. Au cours de 3 séances, le groupe de travail a engagé la réflexion pour, dans un premier temps,

débroussailler le sujet qui est très large et proposer un cadre et une démarche de travail. La question centrale est la suivante :

Quelles sont les conditions à remplir pour qu'une offre d'habitat sobre en foncier soit séduisante et réponde aux besoins et à la demande des habitants ?

La démarche part donc du point de vue des habitants. De nombreuses questions se posent dès lors que l'offre foncière pour l'habitat va devenir plus rare et donc plus chère, que le coût des carburants et de l'énergie en général devient durablement prohibitif :

- Comment évolue la demande des habitants traditionnellement attirés par le pavillonnaire ?
- Le développement du télétravail va-t-il générer des besoins nouveaux pour l'habitat ?
- Quel impact du réchauffement climatique sur le choix du type de logement ?
- La prise de conscience écologique fera-t-elle évoluer la demande ?
- La pandémie et les mesures de confinement sanitaire auront-elles un impact durable sur la demande ?
- Comment garder une certaine intimité dans un cadre de vie agréable et fonctionnel tout en regroupant les habitats ?
- Qu'est-ce qui est le plus important pour un habitant du territoire pour se sentir dans un habitat agréable et fonctionnel ?

Selon l'âge, la situation familiale, la catégorie socio-professionnelle, les besoins des habitants en service, mobilité et cadre de vie ne sont pas les mêmes. Aussi, il a été proposé, dans l'atelier, de se mettre à la place d'un jeune, d'un foyer avec enfants, d'un foyer sans enfant ou d'un retraité, et de se projeter en 2030 pour définir le type d'habitat qui serait désirable.

Le résultat de l'atelier servira au groupe de travail pour avancer dans sa réflexion, une synthèse est en cours. Celle-ci sera exploitée lors du prochain travail de groupe le **mardi 21 juin à 17h30**, au siège de GBA. Tous les membres du CD motivés par cette thématique sont les bienvenus.

Remarque : En préambule à l'atelier, un petit exercice a permis de mieux connaître le groupe de participants qui n'est pas un panel de la population mais un groupe ad hoc :

- 100% ont un extérieur (jardin ou espace vert, ou terrasse, ou balcon)
- Les ¾ habitent dans l'unité urbaine (Bourg-en-Bresse, Viriat, Péronnas, Saint Denis lès Bourg).

Pour rappel, sont membres de ce groupe : Matthieu ADRIEN ; Pascal CUISANT ; René DUCAROUGE ; Nicole GUILLERMIN ; Gérard PERRIN ; Catherine TESTUD

[Prochaine plénière le jeudi 30 juin à 17h30](#) (salle de fêtes de Saint Denis lès Bourg)

Autre date :

- Le mardi 21 juin, de 17h30 à 19h00, salle extérieure du siège de Grand Bourg Agglomération, pour les membres intéressés par le travail sur
 - **« La sobriété foncière et les besoins des habitants »**